



LE PARTENAIRE  
MAINTENANCE DE  
VOTRE PATRIMOINE  
IMMOBILIER

**FACTURE N° 6010746**

Assainissement, Curage  
Plomberie, Recherche de fuites  
Electricité, Propreté  
24h/24 – 365j/365

N/REF : 10/09/2025 15H42 C:005340 I:05314  
V/REF : 1026514  
V/Email reçu le Mercredi 10/09/2025 à 15H42

SEMCODA  
Agence de Rillieux La-Pape  
62A, AVENUE DE L'EUROPE  
CS 30054  
69141 RILLIEUX LA PAPE CEDEX

V/REF.IMM. 00154  
IMMEUBLE : LE RIVOT -0154  
32/34/36, AV.EUROPE/BEETHOVEN  
54 a 66, AV. GENERAL LELERC  
69140 RILLIEUX LA PAPE

Vaulx en Velin, le 20 Janvier 2026

Référence Marché: M\_230409001-1

LOCALISATION : ALLEE N°34 EUROPE-LOGEMENT DE MME LAPIERRE-9EME ETAGE-TEL:06 95097428

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 5070049 du 08/07/2025 d un montant de  
725,27 EUROS HT

Donneur d'ordre : Mme E. LASSALLE

=====

**NATURE DE L'INTERVENTION :**

Travaux de menuiserie

TRAVAUX PREVUS :

TRAVAUX SUR VOLET ROULANT CHAMBRE ENFANT :

- DEPOSE ET REMPLACEMENT DU TABLIER PVC
- DEPOSE ET REMPLACEMENT DU RENVOI D'ANGLE ET MANIVELLE

VERIFICATION DU VOLET ROULANT CHAMBRE PARENTALE SOUS RESERVE QUE L'ACCES  
SOIT DEGAGE ET QUE LA CLIM MOBILE SOIT DEPOSEE PAR LES LOCATAIRES  
AVANT NOTRE INTERVENTION

DEVIS COMPLEMENTAIRE APRES DIAGNOSTIC

TRAVAUX REALISEE :

INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MME LAPIERRE AU 9EME ETAGE  
CHAMBRE 1

TENTATIVE DE REMPLACEMENT RENVOI D'ANGLE ET MANIVELLE

- IMPOSSIBLE LE TREUIL EST HORS SERVICE

A PARTIR DE LA CHAMBRE 2

TENTATIVE DE REMPLACEMENT TABLIER

- SANS SUCCES, LE CARDAN ET LA MANIVELLE SONT HORS SERVICE

A PARTIR CHAMBRE PARENT

DIAGNOSTIC DU VOLET ROULANT

- PRESENCE DE LA MANIVELLE ET CARDAN HORS SERVICE

REPLI DU CHANTIER

Assainissement, Curage  
Plomberie, Recherche de fuites  
Electricité, Propreté  
24h/24 – 365j/365

LE 02/12/2025 A 11H45 :  
- REMPLACEMENT DE 4 MANIVELLES ET 4 SORTIES DE CAISSON DANS LES  
CHAMBRES  
- REMPLACEMENT DU TABLIER ALU DE LA CHAMBRE PARENTALE

LE 16/01/2026 A 08H15 :  
- REMPLACEMENT DU TREUIL DE LA CHAMBRE PARENTALE ET DANS L'AUTRE CHAMBRE  
- ESSAIS : RAS

**OBSERVATIONS** : MP LCOMPTER Email envoyé le 16/01/26 a 21H46 \_ Env oi CR/AB

DT LGESTION Email envoyé le 27/10/25 a 12H35 \_ Env oi CR/AB

A CE JOUR, AUCUN REMPLACEMENT N'A ÉTÉ EFFECTUÉ.

EN EFFET, NOTRE PERSONNEL A CONSTATÉ LES ANOMALIES SUIVANTES  
CHAMBRE 1 : TREUIL HORS SERVICE, RENVOI D'ANGLE ET MANIVELLE EGALEMENT  
DEFECTUEUX

CHAMBRE 2 : CARDAN ET MANIVELLE HORS SERVICE, TABLIER EGALEMENT  
DEFECTUEUX

CHAMBRE PARENTALE : APRES DIAGNOSTIC, CARDAN ET MANIVELLE HORS SERVICE

SOUS RESERVE DE VOTRE ACCORD POUR LE REMPLACEMENT DES PIECES MENTIONNEES  
CI-DESSUS, CELLES-CI VOUS SERONT FACTUREES EN SUPPLEMENT DU PRESENT  
ACCORD, CONFORMEMENT A VOTRE BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES (BPU)

#### DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.  
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.  
Nettoyage du chantier.  
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix  
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

| Quantité | Heures - Suppléments - Descriptif       | P.U.   | HT     |
|----------|-----------------------------------------|--------|--------|
| 1,00     | MS00001-Forfait déplacement Ag.Rillieux | 46,21  | 46,21  |
| 4,00     | MS00068-Rempl.d'1 manivelle             | 71,89  | 287,56 |
| 4,00     | MS00069-Rempl.d'1 bloc genouillere      | 61,62  | 246,48 |
| 2,50     | H(s) Menuisier rempl tablier le 02/12   | 73,82  | 184,55 |
| 2,50     | H(s)2ème personnel rempl tabl. le 02/12 | 62,01  | 155,02 |
| 2,00     | MS00070-Rempl.d'1 treuil a manivelle    | 93,06  | 186,12 |
| Quantité | Fournitures - Mises en oeuvre           | P.U.   | HT     |
| 2,00     | Tablier Alu Volet Roulant /m2           | 250,00 | 500,00 |



LE PARTENAIRE  
MAINTENANCE DE  
VOTRE PATRIMOINE  
IMMOBILIER

**FACTURE N° 6010746**

*Assainissement, Curage  
Plomberie, Recherche de fuites  
Electricité, Propreté  
24h/24 – 365j/365*

|                                 |                |
|---------------------------------|----------------|
| TOTAL H.T. ....                 | 1605,94        |
| T.V.A. a 10,00% .....           | 160,59         |
| <b>TOTAL T.T.C. ....En EURO</b> | <b>1766,53</b> |

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

**Valeur en votre règlement au 28 Février 2026**

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal  
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



## Bon de Commande

N° : 1026514 du 10/09/2025

Pr.

SEMCODA

AGENCE DE RILLIEUX LA PAPE

62 A, avenue de l'Europe

CS 30054

69141 RILLIEUX LA PAPE CEDEX

Tel:04.78.97.08.50

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention  
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture  
dont le libellé sera conforme  
aux instructions figurant au bas de page**

### Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Mail: centreappels@servimo.fr

### Lieu d'intervention

MME LAPIERRE Fanny  
34 AVENUE DE L EUROPE  
69140 RILLIEUX LA PAPE

### Référence de la Demande

N°: 833 008 du 23/06/2025

THCMEIPP Txv hors contra Menuiseries int Partie privat.

1

01-EE-2212-ENT-61563100

Marché : M - 230409001-1

Téléphone : 06.95.09.74.28

00154-00003-00001-00094 H / Type 5 / 09

Etage : 09

Date entrée: 26/08/2016

### Délai

Date limite exécution : 25/09/2025

### Observations

**Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.**

| Prestation à réaliser                                                    | Qté  | PU HT  | Mt HT  | Mt TVA | Total TTC |
|--------------------------------------------------------------------------|------|--------|--------|--------|-----------|
| MS00068 Validation DEVIS 5070049<br>Validation DEVIS 5070049             | 1,00 | 71,89  | 71,89  | 7,19   | 79,08     |
| MS00069 Remplacement d' un bloc genouillèr<br>y compris toutes sujétions | 1,00 | 61,62  | 61,62  | 6,16   | 67,78     |
| MS00075 Entretien, réglage, graissage et toutes sujétions                | 1,00 | 66,76  | 66,76  | 6,68   | 73,44     |
| MS00064 TRAVAUX Menuiserie                                               | 1,00 | 225,00 | 225,00 | 22,50  | 247,50    |
| MS00064 Tablier PCV Volet roulants                                       | 2,00 | 150,00 | 300,00 | 30,00  | 330,00    |
| Total H.T.                                                               |      |        |        |        | 725,27    |
| Total TVA                                                                |      |        |        |        | 72,53     |
| Total TTC                                                                |      |        |        |        | 797,80    |

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE RILLIEUX LA PAPE

EDN6



## Bon de Commande

N° : 1026514 du 10/09/2025

Pr.

SEMCODA

AGENCE DE RILLIEUX LA PAPE

62 A, avenue de l'Europe

CS 30054

69141 RILLIEUX LA PAPE CEDEX

Tel:04.78.97.08.50

Demande de travaux suivie par LASSALLE Eléna le 10/09/2025

**Le Responsable**  
**Nom et Signature**

Le Responsable d'Agence

Stéphane GAGET

Visa pour bonne exécution  
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE RILLIEUX LA PAPE**



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon  
CS 91007  
01009 BOURG en BRESSE CEDEX  
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

## Attestation simplifiée

### 1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE RILLIEUX LA PAPE 62 A, avenue de l'Europe CS 30054 69141 RILLIEUX LA PAPE**

### 2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement  
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation) .....

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation  
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage  
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de ..... millièmes de l'immeuble  
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **34 AVENUE DE L'EUROPE 69140 RILLIEUX LA PAPE**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

### 3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)  
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :  
*Cochez les cases correspondant aux éléments affectés*  
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures  
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques  
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

*NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit*

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %  
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

### 4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

*Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)*

Fait à **RILLIEUX LA PAPE**

le **10/09/2025**

Signature du client ou de son représentant

**Nadia DIAF**

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1026514